

APRIL International lance la première assurance dédiée aux e-sportifs : l'assurance compétitions e-sport

Depuis 2017, la loi Lemaire pour une République Numérique fixe un cadre réglementaire plus strict aux joueurs e-sport français qui participent à des compétitions en France ou à l'étranger : ils deviennent juridiquement de véritables professionnels et doivent, à ce titre, souscrire une couverture assurantielle.

Agile et innovant, APRIL International Voyage, filiale du groupe APRIL, est le premier acteur à proposer une offre d'assurance dédiée aux joueurs e-sport, pensée par et pour les joueurs afin d'être parfaitement adaptée aux besoins des 850 000 amateurs et professionnels français¹. APRIL International Voyage accompagne ainsi les passionnés de l'e-sport dans la professionnalisation de leur activité.

Avec 850 000 joueurs participant régulièrement à des compétitions en France et à l'étranger, et un marché français qui devrait représenter 28,8 millions de dollars (soit près de 23 millions d'euros) d'ici la fin 2018, l'e-sport est en train de vivre une professionnalisation rapide. Participer à une compétition e-sport expose les joueurs à certains risques, qu'ils soient liés au transport de matériel de grande valeur, de santé – notamment en cas de compétition à l'étranger, ou financier comme l'avance des frais d'inscription. Risques qu'il est important de couvrir, au-delà du caractère obligatoire de l'assurance. Pour faciliter cette transformation, APRIL International Voyage mène, depuis plusieurs mois, une démarche de co-construction d'une offre d'assurance avec des joueurs, pros et amateurs. « *Notre objectif était de proposer le plus rapidement possible une offre utile aux joueurs, en couvrant leurs besoins de manière complète, sans garantie superflue,* » explique Jean-Philippe Lardennois, Directeur général adjoint d'APRIL International Voyage.

Ainsi, l'assurance compétitions e-sport d'APRIL International couvre :

- L'annulation de compétitions,
- Le vol équipements nomades, tels que les ordinateurs portables, les disques durs externes ou les manettes par exemple qui sont souvent coûteux,
- Le coaching mental, particulièrement important pour les plus jeunes, afin de prévenir notamment le phénomène d'addiction,
- L'assistance juridique,

¹ Etude Paypal / Superdata de 2016

CONTACTS PRESSE INSIGN

Samantha Druon
07 64 01 74 35
samantha.druon@insign.fr
1

Mélanie Farge
07 63 13 42 10
melanie.farge@insign.fr



- L'assistance rapatriement pour les compétitions en France et à l'International,
- Les frais médicaux.

L'offre couvre 3 niveaux de garanties, selon le profil du joueur, dans le cadre de compétitions e-sport en France ou à l'étranger.

Une relation client totalement adaptée

Alors qu'un joueur sur deux en France a moins de 25 ans, APRIL International Voyage adapte sa relation client à cette cible *digital-native* et forcément mobile, en proposant notamment un parcours de souscription 100% en ligne via www.april-international.com.

« Il y a une véritable demande en France, renforcée par l'obligation de s'assurer telle que le requiert désormais la loi Lemaire. Nous sommes convaincus que notre offre satisfera les joueurs e-sport qui investissent souvent beaucoup d'argent dans leurs déplacements et leur matériel. Nous sommes d'ailleurs en discussion avec des partenaires pour continuer à sensibiliser et à protéger efficacement les joueurs e-sport », conclut Jean-Philippe Lardennois.

À propos d'APRIL International Voyage

Depuis plus de 35 ans, APRIL International Voyage est un courtier gestionnaire grossiste qui crée, gère et distribue des contrats d'assurance et d'assistance auprès des professionnels du tourisme, sur les marchés loisirs et affaires, pour les individuels et les groupes.

À propos d'APRIL

En 2018, APRIL, groupe international de services en assurance et leader des courtiers grossistes en France, fête ses 30 ans. Et à 30 ans, le groupe APRIL n'a pas fini de faciliter la vie de ses clients et partenaires - particuliers, professionnels, entreprises - dans les 31 pays dans lesquels le groupe est implanté. Pour eux, les 3 800 collaborateurs d'APRIL conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, emprunteur, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour proposer une expérience de l'assurance plus facile et plus accessible au plus grand nombre. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 928,4 millions d'euros.

CONTACTS PRESSE INSIGN

Samantha Druon
07 64 01 74 35
samantha.druon@insign.fr
2

Mélanie Farge
07 63 13 42 10
melanie.farge@insign.fr

